

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10/07/2012 à 18h30

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 10 juillet 2012 à 18h30 sous la présidence de M. Marc BARBIER, Maire.

Tous les membres en exercice étaient présents, à l'exception de M. Thierry DELAMARE, procuration à Mme Edith DESSAINT, Mlle Kelly LAURENCE, excusée, Mlle Juliette MARISSAL, Mme Agnès DAUBIN, procuration à M. Marc BARBIER, et Olivier GRIMAUX, excusé.

Compte-tenu de l'arrivée au terme d'un prêt et des dépenses à effectuer sur cet exercice, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents de recourir à un emprunt de 35000 € sur une durée de 5 ans.

Le Conseil Municipal, décide de remplacer le 2^{ème} adjoint démissionnaire. Monsieur Bruno LEBLANC, conseiller municipal, se porte candidat. Après avoir délibéré par 9 voix pour et une abstention, Monsieur Bruno LEBLANC est nommé adjoint.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal une demande de subvention de 5000 €, émanant de l'Office Municipal Culturel.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil accorde la subvention à l'Office Culturel Municipal.

Monsieur BARBIER, fait part au conseil d'une demande provenant de CENTRAL AUTO ECOLE à HAM, concernant la mise à disposition d'une portion de route du secteur privé afin de pouvoir y donner quelques leçons de conduite (principalement le samedi) sur véhicules très légers (cyclomoteurs, motocyclettes...).

Central Auto Ecole propose une compensation financière à cette mise à disposition.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal donne son accord et décide qu'une convention soit établie.

Par manque de bâtiments communaux pour stocker du matériel, le conseil municipal décide à l'unanimité de louer un hangar à un particulier de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, consent à cette location et une convention sera mise en place avec le propriétaire du local.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

